

Montréal, le 20 avril 2004

Projet d'installation du gazoduc Bécancour

Bécancour

6211-18-007

Madame Suzanne Bouchard
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Cette lettre a pour but d'informer la commission d'un nombre d'éléments que nous considérons inexacts ou imprécis dans les mémoires déposés par certains intervenants dans le cadre des audiences publiques sur l'environnement du projet Gazoduc Bécancour de Gaz Métro et auxquels nous désirons apporter des rectifications.

En effet, à la lecture des mémoires exposés à Bécancour le 13 avril 2004 par le Comité de Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) Les Deux Rives et le Conseil Régional de l'Environnement (CRE) Mauricie, nous avons identifié des affirmations qui nous semblent demander des rectifications. Nous joignons donc à cette lettre un tableau faisant l'inventaire des éléments rectifiés. Si des questions étaient soulevées à ce propos, n'hésitez pas à me contacter.

En espérant que les précisions apportées sauront servir la commission, veuillez recevoir, Madame, mes sincères salutations.

Philippe Batani
Conseiller, Affaires publiques et gouvernementales
Gaz Métro

PROJET GAZODUC BÉCANCOUR

DROIT DE RECTIFICATION ACCORDÉ AU PROMOTEUR GAZ MÉTRO DANS LE CADRE DES AUDIENCES DU BAPE

MÉMOIRE ZIP LES DEUX RIVES

SECTION DU MÉMOIRE	RECTIFICATIONS
<ul style="list-style-type: none"> Le corridor Est (corridor retenu), 7^e paragraphe; nous notons à plusieurs... 	<ul style="list-style-type: none"> Les données concernant les zones inondables sont exactes.
<ul style="list-style-type: none"> Suivi environnemental du projet, 6^e paragraphe. Pour le passage du gazoduc au niveau de l'île Carignan... 	<ul style="list-style-type: none"> Voir l'addenda complémentaire n°1, page 2-21, tableau 2.2, article 3, pour les mesures de protection contre l'érosion.
<ul style="list-style-type: none"> Choix des scénarios, 2^e paragraphe. ...Or, les impacts ont été évalués... 	<ul style="list-style-type: none"> La description des méthodes d'installation et l'évaluation des impacts ont été faites pour les scénarios 1A, 1B, 2 et 3 et sont présentées dans l'addenda complémentaire n° 1 (26 février 2004), pages 2-5 à 2-47 inclusivement.
<ul style="list-style-type: none"> Impacts biologiques, la faune aquatique, 4^e paragraphe. D'ailleurs, nulle part la mesure de décompaction des sols... 	<ul style="list-style-type: none"> La décompaction est présentée dans l'addenda complémentaire n° 1 du 26 février 2004.
<p>Le tracé # 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Paragraphe 3 et 4. Deux raisons sont mentionnées... 	<ul style="list-style-type: none"> Les aspects considérés pour la comparaison des tracés sont : <ul style="list-style-type: none"> – le milieu physique – l'agroforesterie – les habitats naturels, faune et flore – l'archéologie et le patrimoine bâti – l'ingénierie, construction, exploitation et entretien – les risques – la socio-économie
<p>Le tracé # 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau économie 	<ul style="list-style-type: none"> Le tracé # 3 n'est pas situé à l'intérieur de la zone de pêche commerciale.

MÉMOIRE CRE MAURICIE

SECTION DU MÉMOIRE	RECTIFICATION
<ul style="list-style-type: none"> Tableau de la page 5. 	<ul style="list-style-type: none"> Les données présentées dans ce tableau qui proviennent du volume 1 de l'étude d'impact sont exactes et ne présentent pas des cas d'inconsistances. La seule correction qu'il faut apporter concerne la section zone non agricole du tableau, colonne A, page 6-22 où il faut lire zone agricole plutôt que non agricole.
<ul style="list-style-type: none"> Page 6, section 3.3. 	<ul style="list-style-type: none"> La description des méthodes d'installation (scénarios 1A, 1B, 2 et 3) et l'évaluation des impacts associés à chacune de ces méthodes d'installation sont présentées dans l'addenda complémentaire n° 1 (26 février 2004), pages 2-5 à 2-47 inclusivement.

Le19 avril 2004